



Supplément au n° 189 du bulletin des A.V.A.

Entre Nous

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 MARS 2022 RAPPORT MORAL

En l'absence du président Vincent RAMON, empêché pour raison de santé, c'est Pierre VELLY, vice-président, qui déclare ouverte cette assemblée générale annuelle des Amis du Vieil Arles, concernant l'exercice de l'année civile 2021.

En premier lieu, il me faut excuser monsieur Patrick DE CAROLIS, maire d'Arles, et aussi membre du comité d'honneur des AVA et ce, bien avant son accès à ces fonctions. Il était convenu qu'il assiste à notre assemblée, mais il a été appelé à une réunion à Marseille. Réunion qui concerne également madame Sophie ASPORD, adjointe au maire en charge de l'urbanisme et du patrimoine, qui n'est donc pas non plus parmi nous.

Nous saluerons donc d'autant plus madame Claire DE CAUSANS, adjointe au maire en charge de la culture et de la vie associative, et la remercions pour sa présence.

Merci, enfin, à vous tous présents aujourd'hui dans cette salle, qui marquez votre attachement à notre association. J'ajouterai que de nombreux pouvoirs nous ont été envoyés, si bien que le quorum prévu par nos statuts pour cette assemblée générale est largement atteint.

Mais nous avons en contrepartie à regretter profondément une absence : vous l'aurez vite compris, il s'agit de celle de notre président, Vincent RAMON, qui, comme vous le savez maintenant, a été victime le 23 novembre dernier d'un sérieux accident de santé, qui va beaucoup mieux maintenant grâce à sa volonté et à son tempérament de battant, mais qui poursuit à ce jour une longue rééducation fonctionnelle en établissement spécialisé.

Son souhait le plus ardent était d'être parmi nous aujourd'hui – il en avait fait un objectif – mais cela n'a pas été réalisable. Pourtant, il a tenu à vous délivrer un message « en direct ». (*À ce moment, un contact*

téléphonique a été établi avec Vincent RAMON qui a pu communiquer un message rassurant quant à l'évolution de son état de santé et à son prochain retour parmi nous, tout en prodiguant des vœux de réussite pour la tenue de cette assemblée générale et au-delà, pour la poursuite de l'action des AVA.

Il va sans dire que cette intervention s'est réalisée dans un silence attentif de l'assistance, empreint d'une émotion certaine et qu'elle s'est conclue par une salve d'applaudissements nourrie traduisant son soutien unanime au président.)

Après cette « séquence émotion », il me revient par conséquent la charge de présenter le rapport moral de cette assemblée générale. Vous comprendrez que je le fasse avec une certaine sobriété. Je m'en tiendrai donc à une relation plus factuelle que celle solennellement développée les années précédentes par notre président.

D'autant que, pour les AVA comme pour toutes les autres institutions et, pour ce qui nous concerne, les associations, cette année 2021 a été de nouveau marquée par l'environnement pour le moins pénalisant de la pandémie, qui aurait pu venir à bout de notre volonté de poursuivre notre action, mais en dépit duquel nous avons essayé de fonctionner aussi efficacement que possible.

Mais il n'empêche que pendant cinq mois, de janvier à mai, l'Espace Mistral, où se trouve notre siège, était fermé au public, nous privant de la possibilité d'y tenir nos permanences et par conséquent du contact avec nos adhérents qui ont, surtout en début d'année, l'amabilité de nous y rencontrer, ne serait-ce que pour payer leur cotisation. Fermeture interdisant aussi la tenue de notre cours de provençal du lundi soir qui aura ainsi connu une année scolaire blanche. Fermeture enfin nous empêchant de tenir notre conseil d'administration mensuel. Nous avons remplacé ces réunions par des échanges d'informations et des prises de décision par courriels. C'est ainsi qu'au lieu des six comptes rendus habituels du premier semestre, nous avons quand même pu établir quatre comptes rendus que nous avons qualifiés de conseil d'administration virtuel. Enfin, nous avons dû nous résoudre, comme beaucoup, à renoncer à la tenue d'une assemblée générale en public, que nous avons remplacée par une assemblée par correspondance.

Malgré cette adversité ambiante, nous avons eu à cœur de préparer et de célébrer les 50 ans de notre refondation en 1971. Cela a pu se faire enfin le 14 novembre dernier lors d'une journée où tous les participants se sont accordés à dire qu'elle était empreinte d'amitié et de convivialité.

Malheureusement, une semaine après, c'était l'accident subi par notre président venant pour le moins troubler cette quasi-sérénité retrouvée et perturber de nouveau le fonctionnement normal de l'association.

*

Je poursuis avec ce que j'ai coutume d'appeler le bilan de santé de l'association, à savoir l'examen du nombre de ses adhérents, qui constitue à l'évidence l'indicateur principal de cette santé. Les deux années passées, avec leur environnement particulier que nous venons d'évoquer, ont pu nous faire craindre une baisse significative de ce nombre. Fort heureusement, il n'en a rien été.

Tous les ans, nous sommes amenés, à regret, à procéder à un certain nombre de radiations du fait des décès, de quelques déclarations de non renouvellement d'adhésion, mais plus prosaïquement au constat du défaut de paiement de la cotisation annuelle malgré plusieurs rappels. C'est ainsi que bon an mal an, nous commençons une nouvelle année autour du nombre de 600 personnes, chiffre croissant ensuite tout au long de l'année au gré des nouvelles adhésions. Or, nous avons entamé l'année 2022 avec 607 adhérents, auxquels sont déjà venus s'ajouter 14 autres, soit une situation très satisfaisante. Un grand merci, par conséquent, pour votre fidélité. Merci en particulier à ceux qui nous font connaître et qui initient de nouvelles adhésions parmi leurs proches et leurs connaissances.

*

Venons-en à la composition de notre conseil d'administration. Nous avons accueilli à l'occasion de l'AG 2021 deux nouveaux membres qui étaient particulièrement bienvenus : je veux parler de Jean-Marie LOPEZ, attendu alors au poste de trésorier après la douloureuse disparition d'Henri GUIBAUD, et dont nous apprécions l'expérience du monde associatif dans cette fonction. Le second était Julien GONDAT, qui a permis de diminuer la moyenne d'âge du conseil, tout en apportant lui aussi une déjà longue expérience à des postes de responsabilité en associatif et qui n'a pas manqué de montrer d'ores et déjà son dynamisme et sa force de proposition.

Pour cette année, nous n'avons recueilli aucune nouvelle candidature et vous n'aurez dans quelques instants, et si vous le souhaitez, qu'à reconduire six personnes du tiers sortant. Celui-ci comprenait également Christophe PAUL qui, en raison de ses obligations professionnelles, n'est pas en mesure de se présenter pour un nouveau mandat. Nous le remercions de tout cœur pour sa participation durant ces six dernières années et avons bien pris note qu'il restait à notre disposition en cas de besoin particulier auquel il pourrait répondre.

Autre départ, effectif depuis octobre dernier, celui de notre très cher ami et doyen d'âge Albert BROCHUT qui, après avoir renoncé en 2020 aux fonctions de trésorier, était toujours administrateur, un poste qu'il aura donc occupé pendant plus de 21 ans. Albert BROCHUT force toujours

l'admiration par son entrain et son dynamisme et mérite tout particulièrement nos remerciements pour ce long parcours au sein des AVA auxquels bien sûr il est toujours adhérent.

C'est donc, dans la mesure où les six candidats du tiers sortant voient leur mandat renouvelé, un conseil de 17 membres qui poursuivra la conduite de notre association. Or les statuts nous permettent de recevoir jusqu'à 21 personnes, auxquelles s'ajoutent quatre auditeurs libres. C'est pourquoi nous faisons appel à de nouvelles candidatures, l'argument selon lequel on ne souhaiterait pas « concurrencer » les personnes en place n'étant pas recevable puisque quatre places sont disponibles. En outre, nous disposons également d'une place d'auditeur libre qui permet de ne pas avoir à attendre l'année prochaine pour participer au conseil d'administration.

Un dernier mot s'agissant des instances de l'association concerne le comité d'honneur, où nous avons eu le plaisir d'accueillir durant l'année écoulée M. Renzo WIEDER, architecte bien connu sur la place d'Arles, (mais pas seulement), en matière de restauration, de reconversion et de réutilisation de sites et d'édifices anciens, classés ou non.

*

J'en viens maintenant à notre bulletin trimestriel. Dans ces temps de fonctionnement incertain, s'il est bien un élément qui n'a pas souffert dans la relation avec nos adhérents – en dépit toutefois de quelques difficultés ponctuelles – c'est celui de la conception, de la réalisation et de la diffusion de notre bulletin que nous avons pu effectuer en respectant toujours les échéances de parution.

Or le bulletin demeure pour un très grand nombre de nos adhérents le lien principal, si ce n'est le seul, avec l'association, soit qu'ils ne soient pas en mesure de participer à nos autres activités, soit tout simplement, et ils sont nombreux dans ce cas, qu'ils n'habitent pas Arles et sa région et qu'ils apprécient dès lors ce rendez-vous trimestriel avec la petite et la grande histoire de cette ville à laquelle ils sont attachés pour des raisons très diverses. Nombreux sont ceux qui, par un petit mot chaleureux à l'occasion du renouvellement de leur adhésion, nous font part de leur contentement et de leurs encouragements à ce sujet, et cela nous va droit au cœur.

Le mérite de cette reconnaissance revient en premier lieu à tous les contributeurs, que nous remercions ici vivement, quelles que soient l'importance et la fréquence de leurs travaux. Mais vous me permettez de saluer l'apport de Christophe GONZALEZ, dont le nombre et la qualité des textes, rédigés seul ou avec la coopération d'un partenaire, sont à l'évidence pour beaucoup dans ce constat.

Mais le « metteur en pages » que je suis (terme que je préfère à celui de rédacteur en chef) est tout à fait conscient de la fragilité de l'entreprise. C'est pourquoi je profite de l'occasion pour lancer un appel à toutes les bonnes volontés. Ne soyez pas timides, n'hésitez pas à nous proposer des textes et illustrations. Sachez qu'à côté des sujets historiques, archéologiques, littéraires... fournis par des spécialistes, nous sommes friands de ce qui constitue « la petite histoire » faite de souvenirs certes personnels, mais qui peuvent intéresser un large public. Une seule condition : que le thème traité concerne Arles ou le Pays d'Arles, de près ou de loin.

Quelques mots sur notre site Internet, en transition naturelle avec ceux consacrés au bulletin, puisque je rappelle que le but premier de ce site, lorsque nous l'avons créé il y a quelques années, était de faire « œuvre de passeurs » en y incluant tous les bulletins parus depuis le n° 1 d'avril 1971 et ce, de manière libre, sans accès par un compte particulier. Depuis, nous avons ajouté tous les bulletins de la « première vie des AVA », de 1903 à 1913. Toute cette partie du site étant par nature « statique », nous tenons par ailleurs une rubrique dite « actualités » où nous nous efforçons d'annoncer un certain nombre d'évènements tels que des conférences, expositions, animations dans les sites patrimoniaux, ayant tous trait aux domaines d'intérêt qui sont les nôtres, qu'ils soient organisés ou non par des partenaires.

*

S'agissant précisément de ces partenaires, après avoir traité du fonctionnement interne de l'association, il convient d'évoquer nos relations avec les différentes institutions, qu'elles fassent l'objet ou non d'un partenariat formel.

En tout premier lieu, la ville d'Arles :

- nous avons beaucoup apprécié que sous l'impulsion de Claire DE CAUSANS, la municipalité ait repris à son compte le dossier de la restauration du tableau de Raspail « *La Présentation au temple* » quelque peu enlisé du fait d'un défaut de réponse initial à plusieurs demandes de subvention (ville, département, région) et de l'attente de l'assurance de l'engagement de la ville que demandait la Fondation Dilecta, adossée à la Fondation de France, pour soutenir une partie du coût de ce beau projet. Nous avons donc bon espoir, maintenant que le dossier a été monté de manière plus rationnelle, qu'il aboutira dans l'année. Bien entendu, le montant intégral de la souscription que nous avons lancée auprès de nos adhérents viendra concourir au financement de l'opération ;

- nous avons également apprécié le concours du Service du patrimoine, en la personne de Jean-Marc BERNARD, pour l'animation que nous avons organisée à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2021, et

de Cécile GASC, pour les visites que nous ferons en mai de l'exposition consacrée aux 40 ans d'inscription d'Arles au patrimoine de l'UNESCO ;

- nous sommes enfin satisfaits d'avoir pu rencontrer en octobre dernier Mme ASPORD, adjointe au Patrimoine ;

- mais je dois dire que nous sommes toujours en quête d'un processus d'échanges réguliers sur les dossiers relatifs au patrimoine de la ville. Peut-être faut-il attribuer ce manque au souci de réorganisation des services ? Toujours est-il que nous venons de répondre favorablement à la demande faite récemment aux AVA de participer, en la personne de leur président, à la nouvelle commission locale de site patrimonial remarquable (venant après la mise en sommeil, depuis quelque temps, de la commission locale de secteur sauvegardé, son ancienne appellation). Nous comptons donc à moyen terme, si nous y sommes admis, y trouver une source d'information sur toutes ces questions patrimoniales qui nous tiennent à cœur et dont bien sûr nous souhaitons faire profiter nos adhérents par l'entremise du bulletin.

Pour finir le chapitre des relations avec la ville, nous ne manquerons pas d'évoquer le thème des subventions. Depuis de nombreuses années, nous bénéficions de la somme de 900 euros, qui ne s'appuyait pas sur un projet particulier, le dossier de demande ne l'imposant pas. Pour 2021, nous pensons avoir joué le jeu de la nouvelle politique en déposant un dossier reposant sur quatre projets.

La démarche était sûrement naïve, étant donné les difficultés financières rencontrées par la Ville, que nous ne mésestimons pas. Mais nous avons été finalement surpris lorsque nous avons reçu la même somme de 900 euros que les années précédentes, que nous ne dédaignons certainement pas, mais sans qu'elle soit attribuée formellement à l'un des quatre « projets », comme si cette nouvelle procédure n'avait finalement pas été suivie.

Pour être honnêtes et complets sur ce point, nous sommes encore une fois très reconnaissants à la Ville d'avoir repris le dossier de la restauration du tableau de Raspal, répondant ainsi finalement à la volonté d'aboutissement d'un de ces projets.

Alors, pour cette année 2022, nous avons été plus réalistes en déposant un dossier à deux volets :

- le premier est une demande de participation à la restauration du tableau de St Roch qui se trouvait précisément sur une façade de la place St Roch et que les outrages du temps ont rendu illisible. Finalement, il s'agira, non pas d'une restauration, qui s'est révélée infaisable, mais d'une nouvelle composition qui est en cours de finition par Vincent OLLIER, artiste peintre et restaurateur dont l'entreprise fait partie des

« Ateliers du Pôle » (anciennement Archeomed). Nous attendons bien naturellement le retour en forme de notre président pour proposer à M. le maire une date d'inauguration du nouveau tableau, qui ne sera d'ailleurs qu'une reproduction, dans un matériau résistant à l'épreuve du temps, et dont l'original pourrait être offert à la Ville pour être exposé dans un endroit protégé, pourquoi pas un édifice religieux. Cette opération est financée sur les fonds propres des AVA, avec l'aide de cette éventuelle participation demandée ;

- l'autre projet donnant lieu également à une demande de subvention est l'édition d'un beau livre intitulé « Arles et la création artistique : l'art religieux du ^{xv}e au ^{xx}e siècle. » L'auteur en est Michel BAUDAT, administrateur des AVA qui officie aux Archives municipales, et l'éditeur « Rencontre avec le patrimoine religieux », une structure associative spécialisée dans ce type de livre d'art, en partenariat avec les AVA. Le plan de financement de l'opération implique également une participation du Département et de la Région et nous fait donc craindre une satisfaction malaisée.

*

J'aborderai enfin brièvement, non pas qu'ils se soient distendus, mais du fait que cette année 2021 n'a pas permis de les entretenir autant que souhaité, les liens des AVA avec les partenaires culturels de la cité.

De plus, le rapport d'activités qui sera présenté tout à l'heure énumérera les animations que nous avons pu organiser malgré tout en 2021 avec ces institutions.

C'est ainsi que nous avons consacré le bulletin de juin 2021 exclusivement à l'exposition « *Aux origines... De la Camargue* », montée par le musée de la Camargue dans le cadre des 50 ans du Parc, tenant lieu ainsi de catalogue à cette exposition. À propos du Parc de Camargue, je rappelle la forte implication des AVA dans ses instances, le président siégeant au conseil syndical et à la tête d'une commission et plusieurs de nos administrateurs dans d'autres commissions.

Nous avons comme tout un chacun apprécié la réouverture au public des musées et fondations, avec deux mentions spéciales :

- la première pour le Museon Arlaten, enfin disponible après une longue fermeture bien antérieure à la crise sanitaire et redécouvert dans sa toute nouvelle splendeur ;

- la seconde pour saluer un nouveau venu dans le paysage arlésien, le musée Paul Ricard, de Méjanas, dont nous avons pu faire profiter nos adhérents grâce à l'entregent de Mme Michèle RICARD, fille de Paul RICARD et fondatrice de ce musée, mais aussi membre de notre comité d'honneur.

Enfin, nous devons un grand merci au musée de l'Arles antique, à la médiathèque, aux archives municipales, pour la contribution au bulletin de leurs spécialistes à travers des articles toujours très documentés et souvent richement illustrés.

C'est par un juste retour des choses que nous nous efforçons de participer à la promotion des activités proposées par tous ces acteurs de la vie culturelle.

*

Pour conclure, je souhaiterais, modestement, exprimer un vœu : que les conditions soient de nouveau réunies sous peu pour que puisse s'exprimer en toute sérénité d'esprit notre passion pour la défense du patrimoine de notre ville et ce :

- au petit niveau des AVA par le retour en forme de notre président parmi nous ;

- à un tout autre niveau, par la victoire de la raison et de la sagesse eu égard aux événements d'une exceptionnelle gravité qui bouleversent actuellement notre planète.

Pierre VELLY

SUITE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lors d'une courte prise de parole, Mme DE CAUSANS a déclaré qu'une rencontre était prévue sous peu avec les responsables de la municipalité et annoncé l'arrivée prochaine d'une nouvelle personne à la tête du service du Patrimoine.

Puis Jean-Marie LOPEZ, trésorier, a présenté le rapport financier de l'exercice 2021, montrant une grande stabilité avec un léger déficit de 227 euros qui sera affecté au compte « report à nouveau » du budget 2022. La cotisation est une nouvelle fois maintenue à 30 euros (applicable donc à l'année 2023).

Ensuite, Pierre VELLY a présenté le rapport d'activité 2021 et le programme déjà réalisé et prévu pour l'année 2022.

Le rapport moral, le rapport financier et le rapport d'activité ont été adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

Enfin, comme évoqué dans le rapport moral, les élections au conseil d'administration se limitaient au renouvellement du tiers sortant à l'exception de Christophe PAUL, non candidat à un nouveau mandat. Cela concernait Annie DENIS, Guy FRUSTIÉ, Pierre MILHAU, Françoise PONSDESSERRE, Robert RÉGAL et Pierre VELLY, dont le mandat a été reconduit également à l'unanimité par l'assemblée. Le nouveau bureau sera désigné lors du prochain conseil d'administration.